



# Slalom Régional De Chasseneuil du Poitou

Le club de Canoë kayak de Chasseneuil du Poitou et la commission régionale slalom sont heureux de vous convier au sélectif régional de slalom le 11 décembre 2022. Cette compétition est ouverte à tous les minimes. Cette compétition est ouverte aux benjamins faisant partis de l'équipe jeune régionale.

## Organisation : Canoë Kayak Chasseneuil du Poitou

- R1 : Thierry le Bonniec: (mail : [thierry.le-bonniec0611@orange.fr](mailto:thierry.le-bonniec0611@orange.fr); Tél : 06 81 53 02 47)
- Juge-arbitre : Gilles Crachet
- Responsable des juges : à définir
- Gestionnaires informatiques : Stéphanie Delobal
- Traceurs : Axel Plumereau

## Lieu :

- Bassin de l'île du Moulin d'Anguitard
- Parking Pièce des Cards

## Informations :

- Compétition ouverte à tous les licenciés FFCK
- Invités : jeunes sur liste régionale seulement
- Buvette sur place

## Inscriptions :

- Frais d'inscriptions 7€/embarcation inscrite à partir de la catégorie cadet (**1 €/inscription sera reversé à l'AFM**)
- Chèques à l'ordre du **CKCCP**
- Inscriptions obligatoires sur le site fédéral : <http://classement-slalom.ffck.org/inscriptions/> - **Avant mardi 05/12/2022**
- RAPPEL => Un juge de porte à partir de 3 compétiteurs, 2 juges à partir de 12. Pénalité de 100 euros par juge manquant sur chaque course. **MERCI DE VENIR AVEC DES JUGES QUALIFIES !**
- **Pas d'inscription par mail ou téléphone, confirmations uniquement si changement jusqu'au 09/12/22 avant 17h**

## Renseignements :

- Site internet : [www.crpck.fr](http://www.crpck.fr)
- Thierry le Bonniec: (mail : [thierry.le-bonniec0611@orange.fr](mailto:thierry.le-bonniec0611@orange.fr); Tél : 06 81 53 02 47)

## Programme :

- **Dimanche 11 décembre 2022 : REGIONAL SLALOM A PARTIR DE MINIMES**
  - 8h30-9h00 : Confirmation des inscriptions et remise des dossards
  - 9h30 : Course 1
  - 13h30 : Course 2
  - 16h30 : Fin des courses

*Horaires sous réserve du nombre de participants*

*Ordre catégories : invites C2D, C2M, C1H, K1D, C2H, K1H, C1D*

## Renseignements :

- Le règlement fédéral sera appliqué.
- Chaque club est prié d'inscrire au moins un juge de portes pour 3 embarcations